ADAFP

Alliance Africaine Démocratique pour la Liberté et le Progrès

African Democratic Alliance for Freedom and Progress

Aliança Democrática Africana pela Liberdade e pelo Progresso

التحالف الديمقراطي الأفريقي من أجل الحرية والتقدم

PROFIL ORGANISATIONNEL

au 1er novembre 2026

Fondée les 13 et 14 février 2026 · Casablanca, Royaume du Maroc

52	27	4	9
Organisations membres et membres individuels	Pays africains représentés	Langues officielles de travail	Institutions et organes spécialisés

Une alliance libérale, progressiste et panafricaniste au service de la gouvernance démocratique, du leadership responsable et de la prospérité partagée, inspirée par la philosophie de l'Ubuntu.

Sièges : Johannesburg, Afrique du Sud · Rabat, Royaume du Maroc

1. En bref

Dénomination complète	Alliance Africaine Démocratique pour la Liberté et le Progrès (ADAFP)
Fondation	13–14 février 2026, Casablanca, Royaume du Maroc
Acte fondateur	Déclaration de Casablanca, adoptée le 13 février 2026
Nature	Alliance politique panafricaine transnationale — libérale, progressiste et panafricaniste
Statut juridique	Enregistrée en République d'Afrique du Sud (enregistrement finalisé en 2026)
Sièges	Johannesburg (Afrique du Sud) et Rabat (Royaume du Maroc)
Effectif total	52 membres — 48 organisations (partis politiques, mouvements civiques et sections nationales) et 4 membres individuels
Pays représentés	27 pays africains dans les cinq régions
Langues de travail	Anglais · Français · Portugais · Arabe
Site internet	www.adafp.org
Adresse électronique	office@adafp.org
Président	Hon. Mmusi Maimane (Afrique du Sud)
Vice-Présidents	Dr Nabil Adel (Maroc) · Hon. Mouhamadou Faye (Sénégal)
Secrétaire général	M. Eddie D. Jarwolo (Libéria)
Secrétaire général adjoint	M. Adil Abdelaati (Soudan)
Trésorière / Trésorier par intérim	Mme Amal Nasir (Tchad) / M. Abdoul Kader Makanera (Guinée)
Coordinateur	M. Jawad Chafil (Maroc)
Présidente du Conseil de surveillance	Dr Hakima El Haite (Maroc)

2. Fondation et contexte

L'Alliance Africaine Démocratique pour la Liberté et le Progrès (ADAFP) est une alliance politique transnationale fondée les 13 et 14 février 2026 lors d'une Assemblée générale tenue à Casablanca, au Maroc, qui a adopté la Déclaration de Casablanca et la Charte de gouvernance. En huit mois et demi d'activité, l'ADAFP est passée d'un projet fondateur à une institution continentale opérationnelle : 52 membres dans 27 pays africains des cinq régions, une direction exécutive et un organe de surveillance au complet, un Secrétariat, la personnalité juridique en Afrique du Sud, une plateforme numérique en quatre langues et un ensemble d'institutions spécialisées ancrées chacune dans une partie différente du continent.

L'ADAFP répond à un besoin continental précis. Les forces politiques démocratiques et réformatrices d'Afrique ont besoin d'une plateforme coordonnée alliant rigueur institutionnelle, clarté stratégique et capacité de mise en œuvre démontrée — une plateforme qui appartienne aux acteurs politiques africains eux-mêmes plutôt que d'être convoquée de l'extérieur. L'Alliance incarne une « Troisième Voie » politique qui conjugue les valeurs libérales (liberté individuelle, innovation, marchés ouverts et concurrentiels) et les engagements progressistes (justice sociale, équité, inclusion), et les enracine dans la tradition éthique africaine de l'Ubuntu : une personne est une personne à travers les autres, et les institutions existent pour servir la dignité de la communauté.

L'ADAFP est panafricaniste dans sa vision. Elle considère l'intégration continentale accélérée — des marchés, de la circulation des personnes, des infrastructures et de la voix politique — comme indissociable de l'agenda démocratique, et œuvre en ce sens à l'appui de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Statut juridique. L'enregistrement de l'ADAFP en tant que personne morale en République d'Afrique du Sud a été finalisé, son siège social étant situé à Parktown, Johannesburg. L'achèvement de cet enregistrement fournit la base juridique nécessaire à la collecte de fonds, aux conventions de subvention et à la mise en œuvre des programmes, qui faisait jusqu'alors défaut. Un Accord de siège demeure en cours de négociation avec les partenaires marocains. L'Alliance opère depuis deux sièges institutionnels, Johannesburg et Rabat, les sièges départementaux étant répartis selon les fonctions : le Think Tank à Johannesburg, l'Académie de formation au leadership à Monrovia, le Département de suivi et d'observation des élections à Cotonou, et le Centre Démocratie Vigie et Droits de l'Homme à Rabat.

3. Vision et mission

3.1 Vision

Une Afrique démocratique, pacifique et prospère, fondée sur la gouvernance constitutionnelle, les libertés individuelles et la dignité humaine, le pluralisme politique, des institutions étatiques civiles, des économies de marché ouvertes et inclusives, ainsi que la justice sociale et l'égalité des chances.

3.2 Mission

L'ADAFP dote les acteurs démocratiques des outils, des connaissances et des réseaux dont ils ont besoin pour concourir de manière responsable, gouverner efficacement et faire respecter l'État de droit. Elle poursuit cette mission par six axes stratégiques : promouvoir l'intégrité dans la vie publique ; renforcer les agents du changement ; générer l'inclusion ; fédérer les réformes au-delà des frontières ; mobiliser la solidarité internationale ; et soutenir la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

4. Valeurs et principes fondamentaux

LIBERTÉ	Liberté individuelle, liberté de la presse et droit de vivre à l'abri de la discrimination, de la peur et de la répression.
DÉMOCRATIE	Élections libres, équitables et transparentes ; transitions pacifiques du pouvoir ; État de droit ; gouvernance responsable.
SOLIDARITÉ	Unité panafricaine, soutien mutuel et renforcement des capacités entre organisations membres, dans l'esprit de l'Ubuntu.
PROGRÈS	Économies de marché socialement responsables, intégration régionale, équité de genre, protection de l'environnement et affranchissement de la dépendance à l'aide.
INTÉGRITÉ	Tolérance zéro envers la corruption. Transparence financière, audits indépendants et nominations au mérite dans toutes les structures de l'ADAFP.
INCLUSION	Égalité des droits et de la représentation pour les minorités, les jeunes et les femmes. La démocratie doit protéger les plus vulnérables et amplifier les voix marginalisées.
REDEVABILITÉ	Objectifs mesurables, référentiels publiés et rapports institutionnels annuels suivant les progrès en matière de gouvernance démocratique, d'intégrité électorale et de réforme institutionnelle.

5. Objectifs stratégiques

N°	Objectif	Description
1	Renforcer la démocratie	Promouvoir des élections libres, équitables et transparentes ; protéger les droits humains ; faire progresser une gouvernance responsable.
2	Soutenir les organisations membres	Partager les bonnes pratiques, les outils et les ressources afin de renforcer la capacité électorale et la solidité institutionnelle.
3	Favoriser la solidarité	Bâtir des alliances pour relever les défis communs en matière de démocratie, de sécurité électorale et de participation civique.
4	Promouvoir les valeurs libérales et progressistes	Défendre des politiques favorisant l'égalité, l'équité de genre, la protection de l'environnement et la justice sociale.
5	Construire une voix africaine unifiée	Positionner les forces démocratiques comme acteurs clés du destin de l'Afrique et de son rôle mondial.
6	Promouvoir la paix et la stabilité	Soutenir la prévention des conflits, la compétition politique pacifique, la sécurité électorale et la résilience démocratique.
7	Accélérer l'intégration africaine	Faire progresser l'intégration des marchés, de la circulation, des infrastructures et de la voix politique de l'Afrique à l'appui de l'Agenda 2063.

6. Adhésion et répertoire des membres

L'adhésion à l'ADAFP est ouverte aux partis politiques, aux mouvements civiques et aux organisations réformatrices qui souscrivent à la Déclaration de Casablanca et à la Charte de gouvernance, ainsi qu'aux sections nationales établies dans les pays où l'Alliance développe sa présence, et aux membres individuels de renom admis selon les mêmes principes. Le registre officiel complet au 1er novembre 2026 est le suivant : 52 membres — 48 organisations et 4 membres individuels — dans 27 pays africains.

Note sur les chiffres. Le registre des membres s'étoffe continuellement à mesure que le Comité exécutif approuve les candidatures. Lorsqu'un chiffre synthétique est nécessaire dans un document public, le Secrétariat retient « plus de 50 organisations membres dans plus de 26 pays ». Le registre précis ci-dessous doit être vérifié auprès du répertoire en ligne des membres sur www.adafp.org avant toute republication.

Afrique du Nord — 11 membres

N°	Organisation / Membre	Pays	Type
1	Egyptian Democratic Association (EDA)	Égypte	Organisation de la société civile
2	Ghad El-Thawra Party	Égypte	Parti politique
3	Justice Party (ADL)	Égypte	Parti politique
4	Association pour la Liberté et la Citoyenneté	Mauritanie	Organisation de la société civile
5	Rassemblement pour la Mauritanie (TAMAM)	Mauritanie	Parti politique
6	International Network of Liberal Women (INLW), Maroc	Maroc	Organisation de la société civile
7	Morocco Liberal Party	Maroc	Parti politique
8	Mouvement Populaire (MP)	Maroc	Parti politique
9	Union Constitutionnelle (UC)	Maroc	Parti politique
10	YALDA Maroc	Maroc	Organisation de la société civile
11	Dr Khadija Oum Bachair El Morabit	Maroc	Membre individuel

Afrique de l'Ouest — 15 membres

N°	Organisation / Membre	Pays	Type
12	Free Trade Network Africa (FTNA)	Ghana	Organisation de la société civile
13	National Front for Development (FND)	Guinée	Parti politique
14	Parti des Jeunes pour le Développement de la Guinée (PJDG)	Guinée	Parti politique
15	Union des Forces Républicaines (UFR)	Guinée	Parti politique
16	L'Organisation des Jeunes Libéraux de Côte d'Ivoire (OJLCI)	Côte d'Ivoire	Organisation de la société civile
17	Citizens Movement for Change (CMC)	Libéria	Parti politique

N°	Organisation / Membre	Pays	Type
18	Naymote Partners for Democratic Development	Libéria	Organisation de la société civile
19	Section nationale ADAFP Mali	Mali	Section nationale
20	Initiatives for Safe Migration and Social Justice	Nigéria	Organisation de la société civile
21	Les Libéraux Démocrates Réformateurs (LDR Yeesal)	Sénégal	Parti politique
22	Nouvel Élan Libéral (NEL)	Sénégal	Parti politique
23	l'Observatoire Panafricain pour la Prévention, l'Équité, la Citoyenneté et le Civisme (OPECC)	Sénégal	Organisation de la société civile
24	Parti pour la Liberté et la Citoyenneté Defar Jikkoyi	Sénégal	Parti politique
25	Union pour le Progrès et le Renouveau du Sénégal (UPRS)	Sénégal	Parti politique
26	Dr Francis Gabriel Oke	Bénin	Membre individuel

Afrique centrale — 9 membres

N°	Organisation / Membre	Pays	Type
27	Section nationale ADAFP Cameroun	Cameroun	Section nationale
28	The Central African Centre for Libertarian Thought and Action (CACLiTA)	Cameroun	Organisation de la société civile
29	Coalition Tchadienne pour le Changement (CTC)	Tchad	Parti politique
30	Union des Progressistes Tchadiens (UPT)	Tchad	Parti politique
31	Union Nationale Tchadienne pour la Liberté et la Démocratie (UNTLD)	Tchad	Parti politique
32	Comité d'Action pour le Renouveau (CAR)	Congo (Brazzaville)	Parti politique
33	Mouvement Républicain (MR)	Congo (Brazzaville)	Parti politique
34	Ensemble pour la République	Congo (RDC)	Parti politique
35	Liberal Party of Rwanda (LPR)	Rwanda	Parti politique

Afrique de l'Est — 9 membres

N°	Organisation / Membre	Pays	Type
36	Alliance Nationale pour les Comores (ANC)	Comores	Parti politique
37	Justice and Development of Democracy and Self-Respectfulness Party (Chadi Party)	Somalie	Parti politique
38	People's Liberal Party (PLP)	Soudan du Sud	Parti politique
39	United Democratic Front (UDF)	Soudan du Sud	Parti politique
40	National Trend Party (NTP)	Soudan	Parti politique
41	Sudan of the Future (SoF)	Soudan	Parti politique

N°	Organisation / Membre	Pays	Type
42	Sudanese Coordination in West Africa (SUCWA)	Soudan	Organisation de la société civile
43	Section nationale ADAFP Ouganda	Ouganda	Section nationale
44	National Unity Platform (NUP)	Ouganda	Parti politique

Afrique australe — 8 membres

N°	Organisation / Membre	Pays	Type
45	Section nationale ADAFP Botswana	Botswana	Section nationale
46	Mowazi Foundation	Botswana	Organisation de la société civile
47	African United Democratic Party (UADP)	Eswatini	Parti politique
48	Aliança Nacional para um Moçambique Livre e Autónoma (ANAMOLA)	Mozambique	Parti politique
49	ASOLI Progressives Party (ASOLI)	Namibie	Parti politique
50	Build One South Africa (BOSA)	Afrique du Sud	Parti politique
51	M. Clement Stambuli	Malawi	Membre individuel
52	Dr Manuel de Araújo	Mozambique	Membre individuel

6.1 Composition de l’effectif

Catégorie	Nombre	Observations
Partis politiques	32	Partis au gouvernement, dans l'opposition parlementaire et dans l'opposition extraparlementaire
Organisations de la société civile	12	Think tanks, réseaux de jeunes et de femmes, organisations de plaidoyer sur la migration et le commerce
Sections nationales	4	Botswana, Cameroun, Mali, Ouganda
Membres individuels	4	Admis à titre personnel sur la base de leur stature et de leur contribution
Total	52	Dans 27 pays africains répartis sur cinq régions

6.2 Conditions d'adhésion

- Engagement formel envers la Déclaration de Casablanca et la Charte de gouvernance de l'ADAFP.
- Engagement en faveur de la démocratie multipartite, du gouvernement constitutionnel et du transfert pacifique du pouvoir.
- Respect du Code de conduite de l'ADAFP, y compris ses dispositions anticorruption et de transparence financière.
- Pratique démocratique interne et ouverture à la participation des femmes et des jeunes.
- Aucune implication dans la violence politique, ni participation ou soutien à des changements anticonstitutionnels de gouvernement.

6.3 Les avantages de l'adhésion

- Solidarité politique continentale et voix démocratique collective.
- Accès à l'Académie de formation au leadership (ALTA) et à ses programmes de bourses, de leadership féminin et de jeunesse.
- Accès aux travaux de recherche, notes de politique et analyses par pays produits par le Think Tank de l'ADAFP.
- Appui électoral : conseil de campagne, groupes de travail d'appui électoral, missions indépendantes d'observation et d'étude par l'EMOD.
- Accès aux outils de technologie civique du Laboratoire d'IA destinés aux organisations membres.
- Participation au Réseau parlementaire (ADAPAN) et au Forum continental de la jeunesse des partis politiques.
- Programmes de renforcement des capacités conçus à partir d'une évaluation structurée des besoins exprimés par les membres, organisée par région.
- Visibilité internationale et mise en relation avec des institutions partenaires en Europe, dans les Amériques et au sein des organisations multilatérales.

7. Structure de gouvernance

La gouvernance de l'ADAFP repose sur trois piliers : la sélection démocratique des dirigeants, l'indépendance institutionnelle et la redevabilité transparente. L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Alliance. Entre les assemblées, le Comité exécutif assure la direction politique ; le Conseil de surveillance assure l'orientation stratégique de long terme et le contrôle fiduciaire ; et le Secrétariat gère les opérations quotidiennes.

7.1 Le Comité exécutif

Nom	Pays	Fonction	Portefeuille
Hon. Mmusi Maimane	Afrique du Sud	Président	Direction politique générale ; supervision de la région Afrique australe
Dr Nabil Adel	Maroc	Vice-Président	Supervision de la région Afrique du Nord et des finances
Hon. Mouhamadou Faye	Sénégal	Vice-Président	Supervision des régions Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (francophones)
M. Eddie D. Jarwolo	Libéria	Secrétaire général	Premier responsable administratif ; supervision de l'Afrique de l'Ouest (anglophone)
M. Adil Abdelaati	Soudan	Secrétaire général adjoint	Appui opérationnel ; supervision de l'Afrique de l'Est et centrale (anglophones) ; infrastructure numérique
Mme Amal Nasir	Tchad	Trésorière	Gestion financière et mobilisation des ressources
M. Abdoul Kader Makanera	Guinée	Trésorier par intérim	Gestion financière, cotisations des membres et mobilisation des ressources

7.2 Le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance est doté d'un mandat de dix ans. Il entérine les grandes décisions de gouvernance de l'Alliance, supervise le Fonds de dotation et le Fonds d'investissement, et garantit la continuité institutionnelle. Sa première réunion de travail formelle depuis l'Assemblée générale fondatrice s'est tenue au Sénégal en août 2026, et sa Présidente a rencontré le Secrétaire général à Rabat le 13 octobre 2026 afin d'examiner les progrès institutionnels et de convenir d'une coordination plus étroite.

Nom	Pays	Fonction
Dr Hakima El Haite	Maroc	Présidente du Conseil de surveillance
Dr Mamadou Lamine Bâ	Sénégal	Membre du Conseil de surveillance
Hon. Olivier Kamitatu Etsu	Congo (RDC)	Membre du Conseil de surveillance
Hon. Johan Van Hecke	Belgique	Membre du Conseil de surveillance

7.3 Direction, conseillers et coordinateurs

Nom	Pays	Fonction
M. Jawad Chafil	Maroc	Coordinateur de l'Alliance
M. Stevens Mokgalapa	Afrique du Sud	Coordinateur adjoint ; Afrique australe (anglophone)
Hon. Venâncio António Bila Mondlane	Mozambique	Coordinateur régional pour les pays lusophones
Dr Khulu Mbatha	Afrique du Sud	Conseiller du Président pour les affaires stratégiques ; Directeur général du Think Tank de l'ADAFP (ATT)
Dr Khadija Oum Bachair El Morabit	Maroc	Conseillère du Président pour les questions de genre ; Présidente du Comité de pilotage conjoint de l'ALTA
Dr Francis Gabriel Oke	Bénin	Commissaire aux élections de l'ADAFP ; Chef du Département de suivi et d'observation des élections (EMOD)
M. Christian-Aimé Chofor Che	Cameroun	Chargé des médias ; chercheur principal au Think Tank de l'ADAFP
M. Eddaqqa	Maroc	Directeur du Centre Démocratie Vigie et Droits de l’Homme, Rabat

7.4 Groupes de travail thématiques

Six groupes de travail thématiques, mandatés par le Plan des 100 jours et réunis au cours de juillet 2026, portent le travail programmatique de l'Alliance entre les réunions du Comité exécutif. Chaque groupe dispose d'un président désigné et d'un plan de travail publié.

- Formation et leadership
- Inclusion des jeunes et des femmes
- Élections et démocratie
- Recherche et politiques publiques
- Gouvernance et développement institutionnel
- Budget, collecte de fonds et investissement

7.5 Éthique et Code de conduite

L'ensemble du personnel, de la direction et des organisations membres de l'ADAFP est lié par le Code de conduite de l'ADAFP, adopté en application de la Charte de gouvernance et de la Déclaration de Casablanca. Le Code régit cinq domaines : les relations entre membres du personnel ; l'intégrité personnelle, y compris la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêts et la politique relative aux cadeaux ; la confidentialité ; la transparence financière ; et l'indépendance financière. Les manquements sont traités par le Comité du Code de conduite, la protection des lanceurs d'alerte étant garantie.

8. Institutions et organes spécialisés

L'Assemblée générale a mandaté la création d'un ensemble d'institutions, chacune dotée de sa propre gouvernance, de son propre siège sur le continent et de sa propre direction professionnelle. Plusieurs ont été lancées au cours du premier semestre 2026 ; d'autres sont en cours de constitution. L'Alliance répartit délibérément ces institutions entre les régions plutôt que de les concentrer dans une seule capitale.

Institution	Siège	Direction	Statut
Think Tank de l'ADAFP (ATT)	Johannesburg, Afrique du Sud	Dr Khulu Mbatha, Directeur général	Lancé en mai 2026
Académie de formation au leadership (ALTA)	Monrovia, Libéria	Comité de pilotage conjoint présidé par Dr Khadija El Morabit	Lancée en juin 2026
Département de suivi et d'observation des élections (EMOD)	Cotonou, Bénin	Dr Francis Gabriel Oke, Chef / Commissaire aux élections	Opérationnel ; trois divisions
Centre Démocratie Vigie et Droits de l'Homme	Rabat, Maroc	M. Eddaqqa, Directeur	Créé en août 2026
Réseau parlementaire de l'ADAFP (ADAPAN)	Convoqué avec l'Assemblée générale	Coprésidé par le Président de l'ADAFP	En cours de constitution
Laboratoire d'IA de l'ADAFP	Numérique / continental	Sous la responsabilité du Secrétaire général adjoint	Lancé en août 2026
Fonds de dotation de l'ADAFP (AENF)	Juridiction en cours de décision	Bureau exécutif et Conseil de surveillance	Processus juridique en cours
Véhicules d'investissement (AIC / AIDF)	Casablanca, Gaborone, Addis-Abeba	Trésorier par intérim et Équipe financière	En cours de structuration
Prix Liberté et Progrès	Continental	À constituer	Prévu pour 2027

8.1 Think Tank de l'ADAFP (ATT) — Johannesburg

Le Think Tank est la division de recherche et de politiques publiques de l'Alliance et sa colonne vertébrale intellectuelle. Établi à Johannesburg et accueilli en coopération avec l'Université de Johannesburg, il est dirigé par le Directeur général Dr Khulu Mbatha, avec des chercheurs principaux nommés pour l'Afrique du Nord, le Sahel, la Corne de l'Afrique, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. Ses travaux s'organisent en quatre pôles thématiques : gouvernance politique et démocratie ; gouvernance économique et des entreprises ; sécurité, justice sociale et paix ; et changement climatique. Ses produits phares sont le Rapport annuel sur la sécurité et la démocratie en Afrique, l'Africa Integration Review, des documents de politique ponctuels et l'Indice panafricain de la démocratie. La première session de travail des chercheurs associés s'est tenue en octobre 2026.

En octobre 2026, le Think Tank a adopté un nouveau projet phare : la Plateforme panafricaine de données sur les sondages et les élections, un service de données ouvertes agrégeant les calendriers électoraux, les résultats et les sondages d'opinion à l'échelle du continent. Sa charte éditoriale a été adoptée, le Dr Francis Gabriel Oke en est le rédacteur en chef des données, le pipeline de données est exploité avec le Laboratoire d'IA, les données sont publiées sous licence CC BY 4.0, et l'Afrique du Sud et le Kenya en sont les pays pilotes.

8.2 Académie de formation au leadership (ALTA) — Monrovia

L'ALTA a été lancée à Monrovia le 7 juin 2026, sous la devise « Former le dirigeant. Renforcer le mouvement. Faire avancer le continent. » Elle est mise en œuvre en partenariat avec Naymote Partners for Democratic Development, confirmé comme partenaire institutionnel libérien fondateur, et avec l'African Methodist Episcopal University. Monrovia en est le siège permanent. Son Comité de pilotage conjoint, constitué en août 2026 selon une répartition cinq–deux–deux (ADAFP, Naymote, université partenaire), est présidé par le Dr Khadija Oum Bachair El Morabit. L'Académie propose quatre filières — un programme de bourses de six mois, un programme de leadership féminin de trois mois, un camp intensif de deux semaines pour les jeunes et une offre en ligne via sa plateforme d'apprentissage — avec un plancher garanti de 50 % de participation féminine.

8.3 Département de suivi et d'observation des élections (EMOD) — Cotonou

L'EMOD est dirigé par le Dr Francis Gabriel Oke, Commissaire aux élections de l'ADAFP, ancien Représentant permanent de la CEDEAO auprès de l'Union africaine et ancien chef du programme d'assistance électorale de la CEDEAO. En 2026, le Département a été organisé en trois divisions : Suivi des élections, qui conduit les missions d'observation accréditées, l'évaluation de l'intégrité et le dépouillement parallèle des votes ; Études électorales, qui mène visites d'étude, recherche comparative et travaux de méthodologie, y compris l'Indice d'intégrité électorale, conjointement avec le Think Tank ; et Technologie, qui développe et maintient les systèmes électoraux du Département conjointement avec le Laboratoire d'IA.

L'EMOD maintient une séparation stricte entre l'assistance qu'il offre aux partis membres et l'observation indépendante qu'il conduit. Les plateformes d'observation, les données et l'identité visuelle sont tenues à l'écart des propres systèmes électoraux des partis, afin que les conclusions publiées par le Département ne puissent être écartées comme un témoignage intéressé. Des groupes de travail régionaux d'appui électoral pour l'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont été créés en août 2026 sous la supervision du Commissaire.

8.4 Centre Démocratie Vigie et Droits de l'Homme — Rabat

Créé en août 2026 comme organe permanent continental de suivi et de plaidoyer, situé à Rabat et accueilli par l'Université de Rabat sous la direction de M. Eddaqqa. Son mandat couvre la méthodologie continentale de suivi des élections, la publication de déclarations Démocratie Vigie (objectif de huit à douze par an), le plaidoyer en faveur des droits humains conformément aux valeurs démocratiques de l'Alliance, et un protocole de communication de réponse rapide pour les situations critiques.

8.5 Réseau parlementaire de l'ADAFP (ADAPAN)

L'ADAPAN rassemble les parlementaires des partis membres de l'ADAFP ; il a été mandaté par le Comité exécutif lors de sa réunion de Monrovia du 9 juin 2026. Build One South Africa et le Citizens Movement for Change en sont les membres fondateurs confirmés ; le Réseau est coprésidé par le Président de l'ADAFP et son Assemblée générale se tient parallèlement à celle de l'Alliance. Un registre des parlementaires des partis membres est tenu par le Secrétariat.

8.6 Laboratoire d'IA de l'ADAFP

Le Laboratoire d'IA est le bras technologique civique de l'Alliance : il met à la disposition des organisations membres un environnement de travail pour la recherche, la rédaction, la traduction et les outils d'information civique, ainsi qu'une Encyclopaedia Africana, un service de vérification des affirmations, un suivi des promesses et un simplificateur de textes législatifs. Il fonctionne sous une Charte éthique de l'IA adoptée en août 2026, qui définit son modèle de gouvernance, la responsabilité éditoriale, la procédure de rectification et le régime de protection des données. Une page publique dans les quatre langues de l'Alliance a été ouverte en septembre 2026, les outils réservés aux membres se trouvant derrière celle-ci. Le Laboratoire travaille conjointement avec le Think Tank, l'ALTA, la division Technologie de l'EMOD et la Plateforme de données sur les sondages et les élections.

8.7 Institutions financières : Fonds de dotation et véhicules d'investissement

Le Fonds de dotation (AENF) est conçu pour garantir l'indépendance de long terme de l'Alliance en constituant un capital permanent dont les distributions annuelles financent les opérations et les programmes de base. Sa note conceptuelle a été adoptée en juillet 2026 et entérinée par le Conseil de surveillance en août ; un conseil juridique a été mandaté et la juridiction d'enregistrement est en cours de décision. Parallèlement, un Fonds d'investissement est structuré selon un modèle à deux entités, avec l'Africa Investment and Development Fund (AIDF) et l'ADAFP Investment Company (AIC) comme véhicules opérationnels. Tous les chiffres de capitalisation publiés dans les notes conceptuelles sont des objectifs subordonnés à la constitution juridique et aux engagements des bailleurs, et ne constituent pas des avoirs actuels.

8.8 Forum continental de la jeunesse des partis politiques (CYFPP)

Le Forum continental de la jeunesse des partis politiques a été proposé lors de la Mission de haut niveau au Libéria en juin 2026, résultat direct de la 13e cohorte de la Young Political Leadership School Africa, et a tenu son Assemblée générale inaugurale en ligne en août 2026 sous la supervision du Secrétaire général. Initiative conjointe de l'ADAFP, de YPLS Africa et de l'ALTA, il n'est expressément pas la branche jeunesse de l'Alliance : il s'agit d'une plateforme transpartisane ouverte aux jeunes responsables politiques dont les partis ne sont pas membres de l'ADAFP, pour autant qu'ils en partagent les principes démocratiques. Sa devise est « Des voix jeunes, des partis forts, un meilleur leadership. » Sa gouvernance repose sur des collèges électoraux régionaux élisant un Comité de gestion, avec des sièges réservés aux femmes et un siège pour la diaspora africaine, sixième région de l'Union africaine.

8.9 Prix Liberté et Progrès

Une distinction continentale récompensant des contributions exceptionnelles à la démocratie et au progrès en Afrique, dont le lancement est prévu en 2027.

9. Réalisations — du 13 février au 1er novembre 2026

9.1 Développement institutionnel

- Assemblée générale fondatrice tenue à Casablanca les 13 et 14 février 2026 ; adoption de la Déclaration de Casablanca et de la Charte de gouvernance ; élection du Comité exécutif et du Conseil de surveillance.
- Enregistrement de l'Alliance comme personne morale en République d'Afrique du Sud finalisé, dotant l'ADAFP de la personnalité juridique requise pour la collecte de fonds, les conventions de subvention et la mise en œuvre des programmes. Un Accord de siège demeure en cours de négociation au Maroc.
- Adoption du Code de conduite, avec un Comité du Code de conduite et la protection des lanceurs d'alerte.
- Secrétariat établi et doté en personnel ; six groupes de travail thématiques réunis, présidents désignés et plans de travail adoptés.
- Réunions du Comité exécutif tenues à Monrovia (9 juin 2026) et en ligne ; première réunion de travail formelle du Conseil de surveillance au Sénégal en août 2026 ; rencontre du Secrétaire général et de la Présidente du Conseil à Rabat le 13 octobre 2026 afin de convenir d'une coordination plus étroite entre le Conseil, le Comité exécutif et le Secrétariat.
- L'effectif est passé de 41 organisations dans 22 pays (mars 2026) à 46 dans 24 pays (juillet 2026) puis à 52 membres dans 27 pays (1er novembre 2026), avec des sections nationales établies au Botswana, au Cameroun, au Mali et en Ouganda.
- Cadre des cotisations des membres établi, avec une circulaire adressée aux membres et un suivi par le système de gestion des contacts de l'Alliance.

9.2 Construction institutionnelle

- Think Tank de l'ADAFP officiellement lancé lors de la Conférence Democracy in Action à Johannesburg le 7 mai 2026 ; coopération établie avec l'Université de Johannesburg ; Directeur général et chercheurs principaux régionaux nommés ; appel à chercheurs associés lancé et première session de travail tenue en octobre ; cadre de l'Indice panafricain de la démocratie rédigé ; Plateforme panafricaine de données sur les sondages et les élections adoptée comme projet phare en octobre 2026.
- Académie de formation au leadership de l'ADAFP lancée à Monrovia le 7 juin 2026 ; protocole d'accord signé avec Naymote Partners for Democratic Development ; coopération avancée avec l'African Methodist Episcopal University ; Comité de pilotage conjoint constitué et présidé ; plateforme d'apprentissage en ligne lancée.
- Département de suivi et d'observation des élections créé sous la direction du Dr Francis Gabriel Oke et organisé en trois divisions ; méthodologie d'observation et grilles d'observation normalisées élaborées en quatre langues et soumises à examen professionnel ; groupes de travail d'appui électoral pour l'Afrique du Nord et l'Afrique australe créés.
- Centre Démocratie Vigie et Droits de l'Homme créé à Rabat, accueilli par l'Université de Rabat, avec un calendrier trimestriel de déclarations adopté.
- Réseau parlementaire de l'ADAFP mandaté par le Comité exécutif de Monrovia et lancé, avec des membres fondateurs confirmés et un registre parlementaire constitué.
- Laboratoire d'IA lancé avec une Charte éthique de l'IA, une gamme d'outils de technologie civique pour les organisations membres et une page publique en quatre langues à partir de septembre 2026.

- Note conceptuelle du Fonds de dotation adoptée et entérinée par le Conseil de surveillance ; Fonds d'investissement structuré selon un modèle à deux entités ; conseil juridique mandaté.
- Forum continental de la jeunesse des partis politiques fondé et son Assemblée générale inaugurale tenue en ligne en août 2026, avec l'adoption d'une constitution, d'un code de conduite et d'un cadre électoral.

9.3 Publications et travaux de politique publique

- Rapport annuel sur la sécurité et la démocratie en Afrique 2026 — première évaluation phare de l'Alliance, présentée par le Président à Johannesburg en mai 2026, couvrant le Sahel, le Soudan et la Corne de l'Afrique, les Grands Lacs, l'autoritarisme électoral, la présence militaire étrangère et la xénophobie en Afrique australe.
- Africa Integration Review, première édition — Casablanca, 25 mai 2026 : huit dimensions de l'intégration, une évaluation de l'Agenda 2063 et une proposition d'intégration accélérée d'ici 2031.
- Document de politique « La xénophobie en Afrique du Sud : pourquoi l'intégration africaine est la seule réponse durable », 1er juillet 2026, publié en anglais, français et portugais.
- « Africa Shall Be Free — Un manifeste pour une Afrique démocratique, unie et prospère, 2026–2036 », publié en projet de consultation en vue de son adoption par la Deuxième Assemblée générale.
- Rapport de la Mission de haut niveau de l'ADAFP au Libéria, juin 2026 ; Rapport sur la mise en œuvre du Plan des 100 premiers jours ; Plan d'action de 90 jours pour juillet–septembre et Plan du quatrième trimestre pour octobre–décembre 2026.
- Déclarations, notamment pour la Journée de l'Afrique et la Journée mondiale des réfugiés, et établissement d'un calendrier trimestriel de déclarations Démocratie Vigie.

9.4 Infrastructure numérique

- www.adafp.org reconstruit comme plateforme institutionnelle en quatre langues (anglais, français, portugais, arabe) et pleinement mis en service le 29 juillet 2026, avec un répertoire des membres, un portail des membres et un système d'administration pour le personnel ; l'ancien site a été archivé et retiré en octobre 2026.
- Sous-sites institutionnels déployés pour le Think Tank, l'Académie de formation au leadership, le Département de suivi et d'observation des élections, le Fonds de dotation, la société d'investissement et le Laboratoire d'IA ; le Forum continental de la jeunesse dispose de son propre domaine.
- Système d'administration de contenu étendu tout au long de 2026 avec des modules de contenu multilingues, une traduction assistée et des outils de communication avec les membres.

9.5 Diplomatie et engagement international

- Soutien et promotion active de la candidature de S.E. Macky Sall au poste de Secrétaire général des Nations unies, y compris des démarches auprès des membres du Conseil de sécurité.
- Conférence Democracy in Action, Afrique du Sud, 7 mai 2026 : dialogue politique de haut niveau avec des dirigeants et experts régionaux ; lancement officiel du Think Tank.
- Mission de haut niveau au Libéria, 7–12 juin 2026 : participation au 10e anniversaire et à la 13e cohorte de la Young Political Leadership School Africa avec plus de 200 jeunes responsables ; lancement de l'ALTA ; dialogue stratégique avec le Citizens Movement for Change ; échanges avec l'All People's Congress de Sierra Leone et d'autres acteurs démocratiques d'Afrique de l'Ouest.
- Atelier régional et réunion du Conseil de surveillance tenus au Sénégal en août 2026, avec les organisations membres d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et des partenaires invités de la société civile.
- Mission de délégation au Botswana, 7–11 septembre 2026, consacrée à la coopération, à l'investissement et à l'Africa Investment and Development Fund, comprenant des échanges avec

l'Umbrella for Democratic Change, à qui une invitation formelle à rejoindre l'Alliance a été adressée par la suite.

- Symposium régional sur la migration irrégulière et la fuite des compétences tenu à Nouakchott le 5 octobre 2026 sous le patronage de l'ADAFP, organisé par le Rassemblement pour la Mauritanie (TAMAM) avec des partenaires européens et africains.
- Coopération engagée avec le Global Migration Law Hub de l'Amsterdam Centre for Migration and Refugee Law, VU Amsterdam.
- Dialogue et coopération engagés avec des institutions régionales et internationales et des familles politiques, dont la CEDEAO, le PNUD, le Parti démocrate européen, RenewPAC, Volt Europa et le Forum libéral européen. L'ADAFP vise à établir un partenariat formel avec l'Internationale libérale et prépare une approche structurée de partenariat auprès du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, articulée autour de l'Agenda 2063.

9.6 Programme à venir

Date	Activité	Responsable
5–7 novembre 2026	Participation au Sommet des partis politiques africains (APPS), Addis-Abeba	Délégation de l'ADAFP conduite par le Président Maimane
Novembre 2026	Évaluation des besoins des partis membres de l'ADAFP	Secrétariat
Fin novembre 2026	Formation en ligne aux médias et aux réseaux sociaux	Secrétariat
Fin janvier 2027	Deuxième Assemblée générale, incluant l'adoption du manifeste et la première formation stratégique de l'ALTA	Secrétariat

10. Voies d'engagement

10.1 Pour les organisations candidates

L'adhésion suit un processus en quatre étapes : (1) une manifestation d'intérêt adressée à office@adafp.org ; (2) un examen d'éligibilité par le Secrétariat ; (3) une décision du Comité exécutif, normalement dans un délai de trente jours ; et (4) l'intégration, avec l'attribution d'un point focal régional et l'inscription au répertoire des membres et au portail des membres.

10.2 Pour les partenaires institutionnels

L'ADAFP collabore avec des universités, des fondations, des familles politiques et des institutions multilatérales en matière de recherche et de politiques publiques, de renforcement des capacités et de formation, d'appui et d'observation électorale, de leadership des femmes et des jeunes, de technologie civique, ainsi que sur le Fonds de dotation et le Fonds d'investissement. Les propositions de partenariat doivent être adressées au Secrétariat.

10.3 Pour les soutiens individuels et les donateurs

Le soutien individuel assure le fonctionnement annuel, capitalise le Fonds de dotation au service de l'indépendance de long terme et finance des programmes précis — bourses et stages de recherche, missions électorales, recherche sur les politiques publiques et autonomisation politique des femmes.

11. Contact

Objet	Contact
Demandes générales	office@adafp.org — Cabinet du Président, Hon. Mmusi Maimane
Demandes d'adhésion	M. Eddie D. Jarwolo, Secrétaire général
Opérations et services numériques	M. Adil Abdelaati, Secrétaire général adjoint
Partenariats institutionnels	M. Jawad Chafil, Coordinateur de l'Alliance
Soutien financier et cotisations	M. Abdoul Kader Makanera, Trésorier par intérim
Élections et observation	Dr Francis Gabriel Oke, Commissaire aux élections
Médias	M. Christian-Aimé Chofor Che, Chargé des médias
Site internet	www.adafp.org

Profil organisationnel de l’ADAFP · au 1er novembre 2026

Établi par le Secrétariat de l'ADAFP · Déclaration de Casablanca adoptée le 13 février 2026 · www.adafp.org · office@adafp.org